



La Republica de Tolosa

« Toulouse a été libre, de plein droit,
et le sera sans fin »
(Délibération des Capitouls – 8 sept.
1295)

Le 6 janvier 2010 marque le 821^e anniversaire de la « révolution » toulousaine.

En effet, le 6 janvier 1189 à Toulouse, dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, le Comte Raimon V capitule devant la force de l'émeute et abandonne ses prérogatives au profit de la municipalité élue. Dorénavant l'autorité des consuls sera totalement indépendante de celle du comte. Les historiens parleront alors de la « république consulaire de Toulouse ».

En effet, la municipalité a désormais des pouvoirs très étendus dans tous les domaines. Ses membres, en nombre égal pour représenter l'ancienne Cité romaine et le Bourg Saint-Sernin/Saint-Pierre-des-Cuisines, constituent le « chapitre » (du latin *capitulum* et de l'occitan *capitol*: d'où le nom de capitouls donné plus tard aux consuls de Toulouse, qui évoque aussi l'ancien temple du Capitole romain dédié à la triade capitoline Jupiter-Junon-Minerve et retrouvé place Esquirol lors des travaux pour le métro).

Renouvelés chaque année, ces consuls (tous égaux: il n'y a pas de maire!) légifèrent, jugent et administrent en toute liberté... Ils promulguent des ordonnances (ou « établissements ») pour la police et l'entretien de la ville, pour régler le commerce et l'artisanat. Ils prononcent les sentences en matière civile comme en matière criminelle. Ils fixent, lèvent les impôts et gardent le trésor de la Communauté.

Ils exercent aussi un pouvoir militaire important et n'hésitent pas à lancer des expéditions contre les consulats de la région, dès lors que les biens et les intérêts commerciaux de la bourgeoisie toulousaine sont en jeu. Ce sera le cas en 1202, quand les consuls toulousains décréteront la suppression des péages et des droits sur les marchandises, la liberté totale du transport des céréales et du vin...

Ainsi la « république toulousaine » élargit sa souveraineté non seulement à son vaste territoire communal; mais aussi à la région sur un rayon d'environ 50 Km. Les textes parlent de la « *patria tolosana* », un véritable « *contado* » qu'on compare aux « *contadi* » créés par les grandes villes italiennes comme Florence, Pise, les républiques de Gênes ou de Venise.

Mais qu'appelle-t-on « république » ?

Le mot *république* vient du latin *res publica*, c'est-à-dire la « chose publique ». C'est la gestion de l'intérêt général des citoyens, où **le pouvoir est partagé et n'est pas héréditaire**. A Rome, la « république romaine » - de 509 à 44 avant J-C - a remplacé la monarchie: c'est une oligarchie patricienne où l'exercice du pouvoir se limite à un mandat d'un an. Ce sera le cas à Toulouse au XII^e siècle, quand la ville s'affranchira progressivement du pouvoir du Comte et qu'émergera alors cette forme nouvelle de gouvernement, oligarchique dans un premier temps et bourgeois par la suite.

En français, on a tendance à confondre les mots « république » et « démocratie », comme on confond « état » et « nation ». Aujourd'hui l'Angleterre et l'Espagne (deux monarchies), la France et l'Allemagne (deux républiques) sont des démocraties où les gouvernements sont élus démocratiquement et ne sont pas héréditaires. Mais toutes les républiques ne sont pas des modèles de démocratie: exemple, la république de Pinochet au Chili, les républiques soviétiques d'URSS ou la république populaire en Chine... sans oublier la France bonapartiste qui frappait sa monnaie au début du 19^e siècle avec la mention: « République française, Napoléon empereur » ! Et aujourd'hui encore, la « république » de Sarkozy n'est-elle pas plus bonapartiste que démocratique ?

Le 6 janvier 2001 le **Parti Occitan del País tolosan** prit l'initiative de célébrer la « Republica de Tolosa » devant Saint-Pierre-des-Cuisines avec la présence de candidats aux municipales dont François Simon. Depuis lors, cette manifestation reprise par des associations culturelles et politiques de la ville est pérennisée chaque 6 janvier et rappelle aux Toulousains que la démocratie est un combat permanent. Et aujourd'hui, plus que jamais, le Parti Occitan avec Europe Ecologie appelle les citoyennes et citoyens à défendre les libertés menacées par l'Etat bonapartiste centralisateur.



Le parti occitan est un **parti fédéraliste** qui œuvre à mettre en place l'**autonomie des pays occitans**. Le parti Occitan est membre de **Régions et Peuples Solidaires** et de l'**Alliance Libre Européenne**.

Comité País Tolosan : réunions et débats tous les mois.

<http://partitoccitan.org>

Blog : <http://www.poctolosan.org>

contact : partitoccitan31@free.fr

La « république de Toulouse » est évoquée dans plusieurs ouvrages contemporains

« **Toulouse au XII^e s** », par Pierre Gérard, conservateur général honoraire du Patrimoine, ancien directeur des archives de Haute-Garonne:

Avant-propos – P.5: « Les dernières années du XI^e s ont été marquées par la forte personnalité de Raimon IV de Saint-Gilles, fondateur de l'**Etat toulousain**. [...] Toulouse est en pleine croissance, accueillant tous ceux qui viennent s'y établir, développant ses quartiers et son faubourg. **Capitale de l'Etat toulousain**, elle ne tarde pas à réaliser son unité matérielle et morale, obtenant du comte les institutions permanentes dont elle a besoin. Des prud'hommes aux consuls, en passant par les capitulaires, le siècle est marqué par la conquête obstinée de la liberté, dont la **révolution de 1189** est le point culminant. Les consuls finissent par obtenir le droit de légiférer, juger et administrer en toute indépendance. »

Ch. IV – P.51-66: intitulé « **Une république à l'italienne?** » « Il faut voir dans cette révolution une des conséquences des relations étroites établies entre les comtes de Toulouse et les républiques italiennes, notamment et surtout Gênes. [...] (Toulouse) part à la conquête d'un district comparable au **contado** des villes de Toscane et de Lombardie; [...] Les patriciens victorieux du comte en 1189 ont développé l'idée de LIBERTE, **en abaissant le principe monarchique et en exaltant le dogme de l'élection**. [...] Le parti populaire, conduit par des négociants et des hommes d'affaires, réussit à s'emparer des leviers de commande en obtenant la majorité des sièges consulaires ». [Au cours de la crise albigeoise], Toulouse jouera un rôle glorieux, mais verra son destin s'orienter ailleurs que vers la REPUBLIQUE A L'ITALIENNE à laquelle rêvaient les consuls victorieux de 1189. Les chevaliers de Simon de Montfort et du roi capétien décideront autrement. »

« **Toulouse parcelles de mémoire** », catalogue expo A.M., 2005, avec Laurent Macé, Maître de conférence en histoire médiévale (Univ. Tlse Le Mirail)

P. 74-75: « L'émergence d'un pouvoir municipal [...] est un des faits politiques majeurs de la période. [...] La véritable expression de la prise en main de la ville se concrétise par la construction, après 1205, de la maison commune, signe emblématique du pouvoir municipal. [...] Au même moment, la réalisation de la matrice d'un sceau consulaire, attesté en 1211, accentue cette aspiration à gérer la collectivité. »

« **Nouvelle Histoire de Toulouse** », sous la direction de Michel Taillefer, professeur d'Histoire à l'université Toulouse-Mirail, co-directeur de la revue Annales du Midi – et avec la participation de Rémy Pech, président de l'univ. Tlse-Mirail et cinq autres professeurs de l'université (2002).

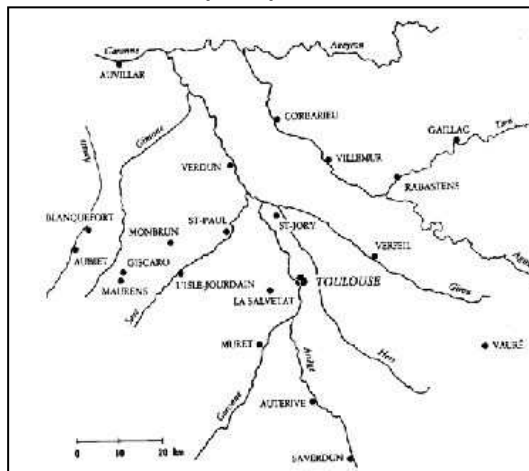
P. 81: chapitre intitulé « **La République toulousaine** » - « Après le grave coup porté en 1189 au pouvoir comtal, son érosion se poursuit inexorablement. [...] En 1196, quand le nouveau comte Raimon VI (1194-1222) confirme les abandons de son père et de son grand-père, il y ajoute le droit de gîte (albergue) ce qui n'avait jamais été précisé. Son viguiar lui-même semble passer sous l'autorité des capitouls. »

« **Histoire de Toulouse illustrée** », par Anne Le Stang, 2006.

P.56-57: « En janvier 1189, dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, le comte est obligé de signer un véritable traité de paix avec les douze consuls, qui consacrent leur autonomie. Sous le nouveau comte Raimon VI (1194-1222), la **république toulousaine** connaît son âge d'or. »

« **Les Toulousains dans l'Histoire** », sous la direction de Philippe Wolff, membre de l'Institut, professeur honoraire de l'Univ. Tlse-Mirail, 1984.

P. 17 – Chapitre 1 intitulé: « **1208 La République toulousaine** »: « en 1208, Toulouse est à la veille de l'orage: la croisade albigeoise va fondre sur elle et modifier son destin. Qui pouvait le prévoir? En 1208, en tous cas, Toulouse présente un exemple unique en France: celui d'une ville pratiquement indépendante et maîtresse d'un **contado** que vient de lui soumettre sa milice. [...] C'est la **patria tolosana** dont parlent les textes, qui prouvent ainsi que les contemporains ont eu conscience du phénomène: le **pays toulousain**. »



La "**patria Tolosana**" au 13^e s.: localités qui ont signé des traités avec la « **république de Toulouse** » en 1202-1203, en particulier pour favoriser la libre circulation des marchandises.

(d'après Philippe Wolff, in "Les Toulousains dans l'Histoire" – Ed. Privat 1984)

« **Les capitouls de Toulouse** », par Christian Cau, directeur des archives de la ville de Toulouse, 1990.

P. 11: « Un pas décisif est franchi le 6 janvier 1189. Ce jour-là, devant l'église Saint-Pierre-des-Cuisines, Raimon V, vaincu par un soulèvement populaire, abandonne la quasi-totalité des pouvoirs qu'il avait encore sur la ville. La Municipalité est toute-puissante. **Toulouse devient une véritable république**. Les consuls [...] étendent leur domination sur un territoire gigantesque, imposent aux villes et seigneurs de la région des traités garantissant la liberté de leur commerce. [...] Entourés de divers conseils et d'une foule de fonctionnaires subalternes, ils administrent la ville, lèvent les impôts, dirigent la milice communale et rendent la justice. Jusqu'au rattachement au domaine royal, ils sont désignés chaque année par la bourgeoisie urbaine dont ils sont l'émanation. »